

L'avenir du synode est-il condamné ?

Nous, qui nous reconnaissons croyants et croyantes catholiques, pensons que nous n'avons pas le droit de nous taire. C'est même notre devoir d'exprimer notre inquiétude car le processus synodal qui, dans sa première phase a soulevé de l'intérêt et même suscité une attente sinon une espérance, semble actuellement s'enliser ; le symptôme le plus grave de cet enlissement est le fait qu'est retirée de la discussion la question de la juste place des femmes dans l'Église, pourtant placée au cœur des interrogations et des propositions de celles et de ceux qui ont participé à la démarche synodale.

Pourquoi alors publier un nouveau texte, pousser encore un cri d'alarme ?

Ni partir, ni se taire, c'est un positionnement que nous partageons avec beaucoup de membres des associations qui luttent pour trouver des remèdes à la crise multiforme qui secoue l'Église catholique, et avec tous ceux et toutes celles qui, ayant davantage le souci de la transmission de l'Évangile que celui de l'avenir de l'Institution, sont pourtant bien conscient.e.s que cette transmission passe aussi par elle.

« Qui ne dit mot consent ».

Comment, en effet, pourrions-nous consentir à cette difficulté à regarder en face les maux qui ravagent l'Église, aux tentatives de revenir en arrière pour affronter demain ? Comment pourrions-nous nous résigner à ce que le catholicisme soit aujourd'hui réduit à un seul de ses courants et paraisse encore s'éloigner de la culture et des aspirations de nos contemporain-es, ce qui accentue encore leur désintérêt ?

Comment pourrions-nous nous taire devant les phénomènes inquiétants qui se produisent dans certains diocèses, au cours de la seconde phase de la démarche synodale et semblent procéder d'une volonté d'étouffement, en totale contradiction avec cette démarche : refus du débat, mise à l'écart ou censure de celles et de ceux qui, dans la lignée des conclusions de la première rencontre synodale, ont voulu être acteurs et actrices de la seconde phase ?

Dans tous les champs de la société civile, l'inégalité entre femmes et hommes est en train d'être profondément remise en question. Comment alors pourrions-nous nous taire devant son existence au sein de l'Église ? Cette inégalité est pourtant un nœud, à la fois l'une des origines et le symptôme des maux qui ont conduit à la crise actuelle : cléricalisme, crimes sexuels, abus de pouvoir et même accaparement du pouvoir au sens large – pouvoir politique, administratif, pouvoir de la parole, de l'interprétation – par une petite caste masculine et célibataire

Comment pourrions-nous accepter le report du débat urgent sur cette question brûlante que beaucoup de catholiques – et pas seulement les femmes – appellent de leurs vœux ?

Nous ne nous résignons pas à nous taire et nous continuerons à proposer les mutations incontournables qui rendent possible de vivre l'Évangile et de transmettre son esprit.

***CEPFE (Commission d'Études pour la Place des Femmes dans l'Église)**
CCBF, FHEDLES (Femmes Hommes, Égalité, Droits et Libertés dans les Églises et les Sociétés)
les Réseaux des Parvis, Saint-Merry Hors-les-Murs*